

TMS



Transports micro-collectifs

(personne en insertion non mobile à partir de 16 ans)

- Accompagnement ponctuel en véhicule pour les démarches emploi, administratives, sociales, juridiques et de santé.



Prêts de voitures ou de cyclomoteurs

(Publics RSA/Demandeurs d'emploi longue durée et jeunes - de 26 ans)

- Prêt de véhicules afin d'accéder à des emplois dont les horaires ne sont pas adaptés aux transports publics.

www.tmsmobilite.org

ou 04 90 54 10 03

* TMS, association adhérent au réseau mouv'emploi du Fas-tt

FAS-TT



Location de véhicules

(Public intérimaire)

- Location de véhicule pour 10 € par jour



Crédit pour l'achat de véhicule

(Public intérimaire)

- Crédit automobile pour les intérimaires en cours de missions.

www.fastt.org

AGEFIPH



Aides aux personnes handicapées

(Personnes handicapées suivies par l'AGEFIPH)

- Aide à l'acquisition d'un véhicule.
- Aide à l'aménagement d'un véhicule.
- Aide ponctuelle aux trajets (si impossibilité d'utiliser les transports en commun du fait du handicap).
- Aide au surcoût du permis de conduire lié au handicap.

www.agefiph.fr

OCCURRENCES



Formation à l'Attestation et au Brevet de Sécurité routière

(Obligatoire pour les jeunes à partir de 16 ans)

- Tarifs préférentiels pour le financement de ces deux examens



Auto-école sociale

(Toutes personnes et prioritairement demandeur d'emploi, préparation adaptée au code de la route et au permis de conduire B)

- Tarif préférentiel, forfait personnalisé et pédagogie adaptée pour la préparation et l'examen du permis de conduire B.

www.occurrences.fr ou 04 90 91 46 94

AUTRES AIDES



Permis à un 1 € par jour

(Jeunes de moins de 25 ans)

- Prêt à taux zéro pour les jeunes de moins de 25 ans pour les frais liés à la formation au permis de conduire. Liste des écoles de conduite partenaires de l'action sur :

www.anper.info et www.permisauneuroparjour.fr



Réparations de véhicules à moindre coût

- Tarifs de réparation à moindre coût dans les lycées Professionnels .

CFA Charles Privat au 04 90 49 60 44 ou <http://cfaprivat.free.fr>

CFA Robert SCHUMANN au 04 13 95 10 00 ou www.campus-avignon.ac-aix-marseille.fr/campus/

— Pourquoi cette plaquette ? —

Sur le vaste pays d'Arles, la problématique de la mobilité et des transports touche une grande partie de la population. C'est pourquoi, la maison de l'emploi du Pays d'Arles mène une action d'information et de sensibilisation sur cette thématique, en créant notamment ce document qui permet d'informer le public sur les aides et dispositifs existants.

www.mdepaysdarles.fr

— Les membres fondateurs —



maison de l'emploi du Pays d'Arles

Année 2015



DISPOSITIFS et AIDES à la MOBILITE

maison de l'emploi du Pays d'Arles 4, av. de plaisance 13310 Saint-Martin-de-Crau

☎ : 04 90 97 52 69

🌐 : mdepaysdarles.fr

LES RESEAUX DE TRANSPORT



Réseau ENVIA

- Le réseau de transport de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette.

- 1) Ticket unitaire : 1 euro
- 2) Carnet de 10 tickets (tarif normal) : 8 euros
- 3) Pass' Journée : 2.5 euros
- 4) Gratuité du réseau pour les seniors, les bénéficiaires du RSA, les invalides à plus de 80%
- 4) Abonnement mensuel de 8 euros pour les demandeurs d'emploi

Retrouvez toutes les offres tarifaires et les infos du réseau sur :

www.tout-envia.com ou 0 810 000 818



Réseau Carreize

- Le réseau de transport du conseil général des bouches du Rhône. Tous vos déplacements, itinéraires et horaires sur le département (réseau Carreize, TER, Envia ...):

www.lepilote.com



Réseau T.E.R et L.E.R

- Les horaires sur :

ter-sncf.com/paca ou 0 800 114 023

www.info-ler.fr ou 0 821 202 203

«Votre itinéraire sans voiture en paca » www.pacamobilite.fr

REGION PACA



Carte ZOU !

- Zou études** (Collégiens, lycéens, étudiants, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle de moins de 26 ans)
 - Carte 15 € par an, pour voyager sur les réseaux TER, LER et Chemins de fer de Provence.
 - Trajets domicile-études pris en charge par la région.
 - 50 % de réduction sur tous vos autres déplacements.
- Zou 50-75 %** (pour les voyageurs occasionnels)
 - Carte 15 € par an, pour les moins de 26 ans
 - Carte 30 € par an, pour les plus de 26 ans
- Zou solidaire** (allocataires Pôle emploi, jeunes de 16 à 25 ans en insertion suivis par la mission locale)
 - Réduction de 90% sur les billets T.E.R PACA, carte valable 6 mois.
 - "Crédit mobilité" pour les jeunes (16 à - de 26 ans) demandeurs d'emploi, en insertion et suivis par la mission locale.
- Zou+** (Pour plus d'inter modalité avec les autres modes de transports)
- Zou Hebo-Mensuel-Annuel** (3 abonnements possibles)

CONSEIL GENERAL 13



Aides à la gratuité des transports en commun

(Bénéficiaires du RSA socle)

- Gratuité des transports sur la commune d'Arles.
- Gratuité du réseau carreize à la demande du référent RSA avec une participation du bénéficiaire de 10 euros pour une période de 6 mois



Aide à la mobilité

- Une aide à la mobilité peut être sollicitée par les bénéficiaires du RSA socle ou du RSA socle majoré en parcours d'insertion (sous certaines conditions).

Pour cela se rapprocher de son référent (aide au transport, aide au financement du permis B).



Réseau Carreize

- Pass journée à 2€ (pour les moins de 26 ans)
- Billet Séniors à 1.5 €



Gratuité Transports scolaires

(Elèves et étudiants handicapés)

- Prise en charge des transports collectifs "domicile-établissements scolaires"

www.cg13.fr/developpement/transport

ou 04 13 31 13 13

Nos partenaires



POLE EMPLOI



Aides à la reprise d'emploi*

(CDI ou CDD minimum 6 mois éloigné du domicile)

- Aide aux déplacements quotidiens, hebdomadaires ou mensuels
- Aide à la double résidence
- Aide au déménagement



Aides à la recherche d'emploi*

(Frais liés aux démarches de recherche d'emploi)

- Aide aux déplacements > à 60kms aller-retour pour un entretien d'embauche (cdd ou cdi de 3 mois minimum), concours, participation à une prestation pôle emploi.



Services complémentaire d'aide à la mobilité (SAM)*

Emploi proposé éloigné du domicile

- Hébergement pour la nuit, le repas et le petit-déjeuner chez un particulier du réseau S.A.M. Selon les régions et sous certaines conditions.

www.pole-emploi.fr

ou

Prenez un rendez vous avec un conseiller de votre agence locale.

*L'aide est attribuée sous réserve de la disponibilité financière de l'enveloppe régionale d'aide à la recherche d'emploi, après examen de votre dossier